

BUDGET 2015

AVIS PUBLIC est par la présente donné qu'une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement sera tenue le **lundi 22 septembre 2014, à 19 h**, dans la salle du conseil située au 55, avenue Dupras, LaSalle.

L'unique but de cette séance est l'adoption par le conseil du budget 2015 et la période de questions de cette séance devra porter exclusivement sur ce sujet.

Le présent avis est publié conformément aux dispositions de l'article 144.6 de la charte de la Ville de Montréal.

Donné à LaSalle, ce 11 septembre 2014.

Chantal Gagnon
Secrétaire d'arrondissement substitut

A PUBLIC NOTICE is hereby given that a special meeting of the Borough Council will be held on **Monday, September 22, 2014, at 7:00 p.m.**, in the Council Room, 55, avenue Dupras, LaSalle.

The only purpose of this meeting is the adoption by the Council of the 2015 budget and the question period during that meeting shall bear exclusively on this subject.

The present notice is given according to the provisions of article 144.6 of the Charter of the Ville de Montréal.

Given at LaSalle on September 11, 2014.